



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de LES MAYONS, du lundi 14 mai 2018 au vendredi 15 juin 2018 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Mme Gisèle FERNANDEZ, urbaniste en retraite, a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Toulon.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie des Mayons, pendant la durée de l'enquête, du lundi 14 mai 2018 au vendredi 15 juin inclus :

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30,
- Les samedis 26 mai et 09 juin de 10h00 à 12h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de rue Grande 83340 LES MAYONS .

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement sont joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de LES MAYONS dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairiedesmayons.com

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à mairielesmayonsplu@orange.fr . Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de LES MAYONS pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 14 mai de 9h30 à 12h00,
- le Mardi 22 mai de 14h00 à 17h30,
- le Samedi 26 mai de 9h30 à 12h00,
- le Mercredi 30 mai de 9h30 à 12h00,
- le Jeudi 7 juin de 9h30 à 12h00,
- Le vendredi 15 juin de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de LES MAYONS et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.mairiedesmayons.com

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de LES MAYONS.

Le MAIRE, Michel MONDANI